



Fiche 20


**PRENDRE EN COMPTE LES  
RISQUES LITTORAUX**

**Le risque littoral en France**

 **8** communes littorales sur 10 sont sujettes aux risques naturels majeurs.

 De 1982 à 2009, on recense en moyenne près de **5** arrêtés de catastrophe naturelle dans les communes littorales contre **2,5** sur le reste du territoire français.


 **1,4** million d’habitants et **850 000** emplois exposés au risque de submersion marine.

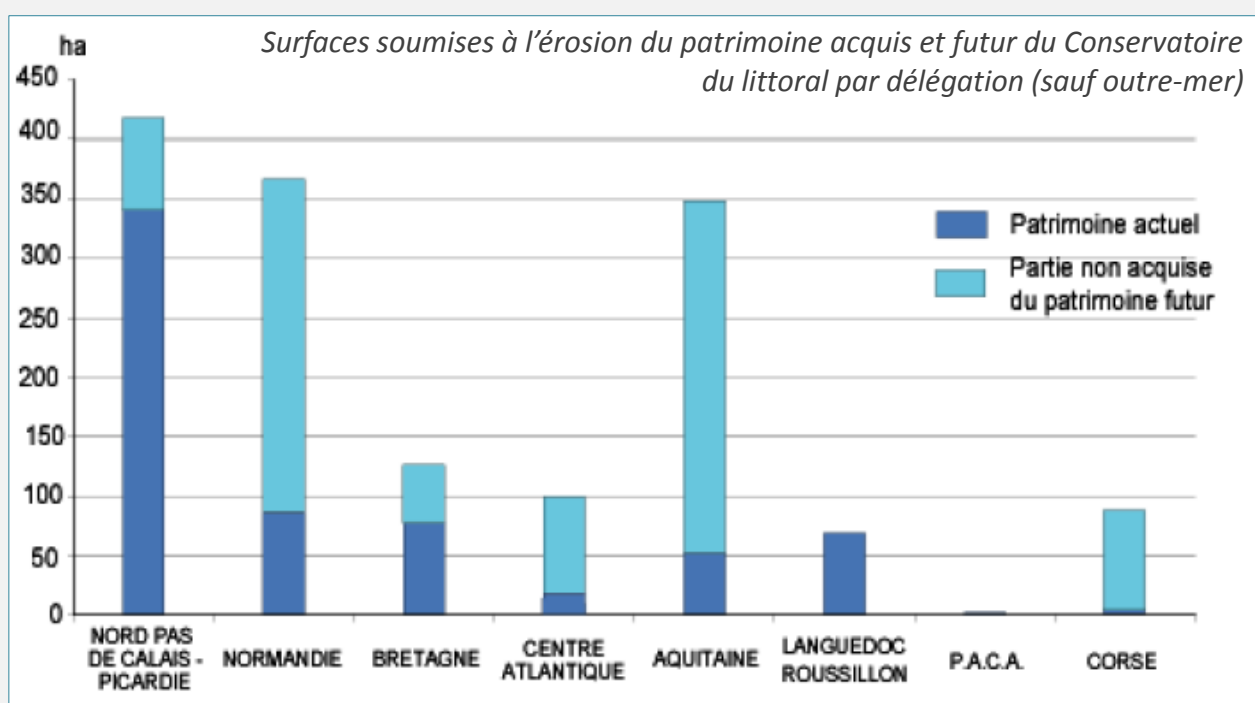
 **1** mètre, c’est le niveau d’élévation possible des océans d’ici à 2100 selon le GIEC.

D’après le dernier rapport du GIEC (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat), le niveau des océans en 2100 pourrait s’élever d’un mètre, selon le plus pessimiste des scénarios.

 **10** mètres, c’est le recul de la côte Aquitaine au cours de l’hiver 2013-2014.

Suite aux tempêtes de l’hiver 2013-2014, la côte sableuse aquitaine a subi un recul dépassant 10 mètres sur de nombreux sites.

 D’ici à 2050, **1%** de la surface protégée par le Conservatoire du littoral en France métropolitaine sera soumise à l’érosion et **21%** seront concernés par le phénomène de submersion (2009).



## Une stratégie partenariale adaptée aux spécificités locales

Face aux risques littoraux, le Conservatoire milite au quotidien pour le maintien d'une bande de milieux naturels en interface entre la mer et la terre, qui présente plusieurs avantages : elle amortit l'énergie des vagues et des tempêtes, contribuant à protéger les enjeux humains situés en arrière ; elle rend de nombreux services écosystémiques en matière de biodiversité, de production primaire pour la conchyliculture et la pêche ; elle joue un rôle sociétal en offrant au public des territoires préservés de l'urbanisation.

Les zones tampons naturelles (cordons dunaires, mangroves, lagunes, marais salés...), associées à des défenses moins coûteuses car en retrait, peuvent être portées par le Conservatoire.

### LE PROJET AD'APTO

En 2015, le Conservatoire du littoral lance « Ad'Apto » un projet visant à mettre en lumière une dizaine d'expériences locales d'adaptation aux risques littoraux. Situées sur les différentes façades maritimes françaises, elles impliquent les espaces protégés par le Conservatoire, mais aussi des territoires littoraux plus vastes.

Ces expériences peuvent être en projet ou bien déjà effectives (parfois sous l'effet des tempêtes subies ces 15 dernières années). Certaines bénéficient déjà d'un encadrement technique et scientifique important. La diversité des situations géographiques et de la nature des terrains (dunes, polders, marais saumâtres, mangroves...) confèrera au projet sa force démonstrative.

